

Compte-rendu du 1er conseil d'école du vendredi 5 novembre 2010.

Etaient présents: Mme Christelle GUIONNEAU, adjointe chargée des affaires scolaires.
Mme Agnès FRANÇOIS, DDEN.
Mmes NIEVOLLET et LUYTON, M. BONNIN, représentants des parents d'élèves.

Mmes JUNG, PIERSON, LE CRAS, DUSSERT et M. JOBIN, enseignants.

Etaient excusés: M. Serge BIENVENU, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin.

M. Pierre BLUNAT, DDEN.

Mrs CALISTO, CAULIER et Mmes HIBON, MADET, DIAB, représentants des parents d'élèves.

Mmes VADON et RATGRIS, enseignantes.

Melles BOUILLET et RAMAK, ATSEM.

Ordre du jour des enseignants:

-La rentrée des classes et les effectifs: La rentrée des classes s'est très bien déroulée. Cette année, l'école accueille 142 enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2. Ces effectifs se répartissent de la manière suivante:

- 18 enfants scolarisés en petite section de maternelle.
- 18 enfants scolarisés en moyenne section de maternelle.
- 11 enfants scolarisés en grande section de maternelle.
- 25 enfants scolarisés en CP.
- 19 enfants scolarisés en CE1.
- 17 enfants scolarisés en CE2.
- 24 enfants scolarisés en CM1.
- 10 enfants scolarisés en CM2.

La répartition par classe est la suivante:

- David JOBIN: 24 élèves (18 PS + 6 MS).
- Sylvie DUSSERT: 23 élèves (12 MS + 11 GS).
- Laëtitia PIERSON: 25 élèves (CP).
- Ghislaine VADON: 23 élèves (19 CE1 + 4 CE2).
- Nathalie JUNG: 23 élèves (13 CE2 + 10 CM1)
- Monique LE CRAS: 24 élèves (14 CM1 + 10 CM2).

-Le Règlement intérieur de l'école: Lecture et adoption par vote. Le règlement, qui s'appuie sur le règlement départemental type, a été adopté. Toutefois, une erreur apparaît. Attention! Il ne s'agit pas des enfants de cycle 3 qui assurent la surveillance de la descente au moment de la sortie de 11h30 et de 16h30 mais bien un enseignant de service.

-Le Projet d'école 2010 – 2013: Présentation au conseil d'école.

Le projet d'école a été présenté et expliqué aux représentants des parents d'élèves et membres du conseil d'école. Tous voient un projet ambitieux et nous invitent à le concrétiser au mieux.

-Les projets de sortie: Chaque classe fera des sorties scolaires au cours de l'année en relation avec ses projets pédagogiques. Toutefois, 3 projets de sortie avec nuitées sont envisagés:

- Un séjour de 2 jours en yourte pour la classe de M. JOBIN,
- Une classe de découverte sur le thème « Nature et Sport » dans le Vercors pour la classe de Mme PIERSON. Au cours de celle-ci, un travail sur la faune et la flore se fera, accompagné de la construction de nichoirs, ainsi que les activités sportives escalade et course d'orientation.
- Un séjour de 12 jours à Kerfany avec une classe de Varacieux pour la classe de Mme LE CRAS.

Les enfants pourront étudier la faune et la flore du milieu maritime et faire une approche géologique (formation, érosion...) et économique de ce milieu.

Les membres du conseil d'école approuvent ces sorties qui permettent un épanouissement des enfants dans le domaine des connaissances mais aussi de l'affectif et du vivre ensemble.

A ce sujet, l'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour sa dotation exceptionnelle de 2 000€ et le sou des écoles qui aide financièrement toutes les classes et plus particulièrement ces séjours avec une dotation extraordinaire.

-Demande d'un habillage pour le récupérateur d'eau: La mairie remet à plus tard ces travaux. Ils seront évoqués lors de la préparation du prochain budget par l'équipe enseignante.

-Bilan des exercices d'évacuation: Les exercices d'évacuation du premier trimestre se sont déroulés dans le calme. Les enfants ont très bien réagi et ont su écouter les consignes qui leur étaient données. Les enfants de l'élémentaire ont mis 3 minutes et 28 secondes pour rejoindre le point de regroupement et les enfants de maternelle, 2 minutes et 59 secondes.

-Budget 2011: L'équipe enseignante envisage les demandes suivantes pour le budget communal de 2011: dotation d'un nouvel ordinateur, dotation du budget de fonctionnement et investissement en fonction des effectifs au 1er janvier de l'année du budget (ici 2011).

-RASED: Suite à la demande de Mme Laurette DAVID (maître E, qui intervient sur l'école) pour obtenir un budget de fonctionnement de la part de la mairie, la mairie ne donnera pas de suite. En revanche, l'équipe enseignante s'engage à lui fournir les photocopies dont elle a besoin et pourquoi pas une enveloppe budgétaire prise sur le budget classe pour l'achat de matériel pédagogique à conditions que la classe dispose d'un solde suffisant.

-Rôle des parents: Il est rappelé aux représentants des parents d'élèves que leur rôle ne concerne que le fonctionnement de l'école et non pas la partie pédagogique et qu'en aucun cas, ils ne peuvent se faire le porte-parole des parents concernant des affaires personnelles. C'est pourquoi l'équipe enseignante invite les parents qui auraient besoin de parler avec les enseignants de leur enfant à prendre rendez-vous.

Ordre du jour des représentants des parents d'élèves:

-Récréation: Certains parents ont le sentiment que le(s) enfant(s) bénéficie(nt) d'une récréation à rallonge... nous supposons que cela est dû au décalage entre la pause des primaires et celle des maternelles. Nous proposons de préciser les horaires de récréation de chaque niveau, via une note dans le cahier de liaison.

Ce sentiment est lié à deux choses:

La 1ère: les enfants de maternelle et d'élémentaire ne disposent pas de récréation commune et par conséquent, les récréations des maternelles succèdent souvent à celles des élémentaires.

La 2ème: un enseignant de service est obligé de sortir à 10h15 pour surveiller les enfants. Or dans le déroulement de la matinée, tous les enseignants ne peuvent pas libérer les enfants à cet horaire car le travail de la classe n'est pas terminé. De ce fait, les enfants descendent avec 5 ou 10 minutes de décalage et la récréation dure un peu plus. Pour remédier à ce phénomène, nous avons décalé les récréations de 10 minutes. Elles auront donc lieu de 10h25 à 10h40 et de 15h25 à 15h40.

De même, une cloche tintera à 8h30 et 13h30 pour que les enfants se rangent et que tout le monde respecte les horaires de rentrée en classe. Une note sera faite.

-Cantine: Nous remercions Mmes. BOUILLET et RAMAK pour leur présence, efficacité et compréhension dans la gestion des inscriptions de cantine, garderie et étude.

Nous avons apprécié que les parents aient été intégrés à la rédaction du nouvel appel d'offre. Merci.

Résultats de l'appel d'offre: 4 entreprises avaient répondu à l'appel d'offre. La municipalité avait établi des critères de sélection notés: la valeur technique (élaboration des menus, repas à thème,

repas bio, origine des produits, traçabilité, fourniture recyclable, fourniture des serviettes....), le coût de la prestation, la souplesse de la livraison et de la prise de commande.

C'est l'entreprise Trans'Alpes qui a été retenue.

Jannick va essayer de faire en sorte que la liste des élèves mangeant à la cantine soit de nouveau affichée en bas à côté des menus.

-Compte-rendu des conseils d'écoles: Faire passer un mot dans le cahier de liaison pour préciser que les comptes-rendus des conseils d'école sont disponibles sur le site internet de l'école et, pour les parents qui le souhaitent, sur papier (en faire la demande à M. David JOBIN à chaque conseil).

Un mot sera fait.

-Boîte aux lettres: Les parents peuvent désormais contacter les parents délégués via une boîte aux lettres située en bas de l'école, sous celle du Sou (à gauche du portail du bas).

Une note sera faite

DIVERS:

La mairie informe les membres du conseil que le téléphone de la maternelle devrait être réparé prochainement (problème de liaison avec la ligne Fax de la mairie).

La mairie demande aux enseignants de mettre en place le tri du papier dans les classes afin de réduire les déchets (redevance incitative).

La mairie rappelle que la garderie du soir se termine à 17h45. Il y a encore de nombreux retards.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 22 février 2011 à 18h.